



Votants : 73

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 12 mai 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 19 mai 2025

COHÉSION SOCIALE - POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 - APPEL À PROJETS 2025 - AXES THÉMATIQUES COHÉSION SOCIALE - APPROBATION DU 1ER PROGRAMME D'ACTIONS 2025

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Sonia LUSSIEZ, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Nicolas VIDEAU, Sophie BOUTRIT pouvoir à François GUYON, Christelle CHASSAGNE pouvoir à Rose-Marie NIETO, Noélie FERREIRA pouvoir à Romain DUPEYROU, Sophia MARC pouvoir à Johann SPITZ, Marie-Paule MILLASSEAU pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Franck PORTZ pouvoir à Jacques BILLY, Corinne RIVET BONNEAU pouvoir à Florent JARRIAULT, Séverine VACHON pouvoir à Philippe MAUFFREY, Lydia ZANATTA pouvoir à Aurore NADAL.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Patricia DOUEZ, Guillaume JUIN, Elisabeth MAILLARD, Marcel MOINARD, Michel PAILLEY.

Titulaire absent pour déport :

Jérôme BALOGÉ.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Bastien MARCHIVE.

Président de séance : Thierry DEVAUTOUR

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 19 MAI 2025

COHÉSION SOCIALE - POLITIQUE DE LA VILLE - CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 - APPEL À PROJETS 2025 - AXES THÉMATIQUES COHÉSION SOCIALE - APPROBATION DU 1ER PROGRAMME D'ACTIONS 2025

Monsieur **Romain DUPEYROU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Vu la délibération du 25 juin 2015 par laquelle le Conseil d'Agglomération a délégué au Président la signature du Contrat de ville 2015-2022 ;

Vu la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ;

Vu la circulaire du 31 août 2023 relative à l'élaboration des Contrats de ville 2024-2030 ;

Vu le décret du 28 décembre 2023 concernant l'actualisation de la géographie prioritaire ;

Vu la délibération du 8 février 2024 par laquelle le Conseil d'Agglomération a adopté le nouveau Contrat de ville 2024-2030 « Engagements quartiers 2030 » ;

Considérant l'appel à projet 2025 du Contrat de ville, ouvert le 10 décembre 2024 et clôturé le 3 février 2025,

Dans le cadre de la programmation 2025 du Contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 », le premier Comité Technique Partenarial, réuni le 18 mars 2025, a émis un avis favorable au financement de plusieurs actions déposées dans le cadre de l'appel à projet du Contrat de ville. Il propose d'attribuer des subventions aux associations suivantes, au regard de la cohérence de leurs actions avec les 6 axes thématiques du Contrat de ville :

Axe thématique Education, jeunesse et parentalité

- **VILLE DE NIORT** « Accueils périscolaires renforcés dans les écoles
élémentaires des quartiers prioritaires » **34 000 €**

La Ville de Niort développe sur l'ensemble de son territoire des animations dans les écoles sur les temps périscolaires. Dans les 5 écoles élémentaires situées en quartiers prioritaires, elle renforce le taux d'encadrement et développe un programme d'animations avec la participation d'intervenants extérieurs. Ces temps sont organisés en étroite collaboration avec l'équipe éducative des écoles, dans une optique de continuité éducative.

Par ailleurs, le budget prévisionnel de l'action prévoit un financement de la Ville de Niort et de la CAF, pour un montant prévisionnel global de 480 690 €.

➤ **VILLE DE NIORT**

« Poney Maître d'école »

5 000 €

La Ville de Niort propose de déplacer au centre équestre une fois par semaine et pendant 8 semaines, des classes de grande section de maternelle situées en réseau REP (écoles Jean Zay, Emile Zola et Ernest Pérochon). La journée s'organise autour des activités éducatives classiques menées dans un environnement différent, et l'apprentissage de l'équitation intégrant la relation à l'animal (soin, respect, confiance, ...). Les parents sont mobilisés pour participer avec les enfants et le taux d'encadrement est renforcé sur ces journées.

Par ailleurs, la Ville de Niort mobilise un montant prévisionnel de 16 777 € pour le financement de cette action.

Axe thématique Santé et bien-être dans les quartiers➤ **CSC DU PARC**

« Lien Social, estime de soi »

6 500 €

Le CSC, par cette action, vise un public isolé, à qui elle donne l'occasion de sortir de chez soi et d'aller à la rencontre des autres. Cette action est articulée autour d'activités diverses pour répondre aux besoins du plus grand nombre : ateliers cuisine et cuisine du monde, activités physiques et sportives, accompagnement individuel des habitants pour prendre le temps pour soi, ateliers mémoire, jeux, ... Cette action est plutôt orientée vers le public sénior mais l'objectif du CSC est de favoriser l'intergénérationnel, ce qui est mis en place notamment à travers l'activité cuisine.

Par ailleurs, le budget prévisionnel prévoit des cofinancements de la Ville de Niort, du Conseil Départemental, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés, pour un montant prévisionnel de 29 298 €.

➤ **CROIX-ROUGE FRANÇAISE**

« Permanences Accueil Santé Social »

2 250 €

L'action vise à favoriser l'accès aux soins en levant les freins financiers, géographiques, psychologiques et administratifs. Une médiatrice en santé réalise des permanences mensuelles dans chaque centre socioculturel. Les accompagnements proposés sont adaptés aux différents besoins :

- Orientation vers les instances médicales, prises de rendez-vous et soutien administratif pour activer les droits de santé ;
- Don de produits d'hygiène ;
- Accompagnement physique possible aux rendez-vous médicaux ;
- Consultation « santé des femmes » à l'antenne locale de Niort par une médecin femme.

Depuis 2024, l'association a développé une permanence au sein d'un établissement scolaire, l'école E. Pérochon. L'animation d'ateliers santé collectifs, réalisés auprès de plusieurs structures, complète le dispositif.

Par ailleurs, le budget prévisionnel prévoit des cofinancements de la CAF, de l'ARS et de l'Etat au titre des emplois aidés, pour un montant prévisionnel de 7 723 €.

➤ **CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE NIORT**

« Médiation par les pairs »

3 000 €

Cette action est développée en partenariat avec l'Education Nationale et la Direction de l'Education de la Ville de Niort depuis 2015. Elle vise à diffuser auprès des enfants une culture de résolution de conflits par le dialogue, par l'intervention des 6 médiateurs sociaux du CCAS. Les enfants volontaires sont formés et accompagnés sur un cycle de 3 ans, pour favoriser la médiation entre pairs. Les écoles Ernest Pérochon, Pierre de Coubertin et Jules Ferry ont bénéficié du dispositif les précédentes années. Depuis 2024, l'accompagnement est réalisé au sein de l'école Jean Zay.

Par ailleurs, la Ville de Niort accompagne l'action pour un montant prévisionnel de 33 006 €.

➤ **CSC DE PART ET D'AUTRE**

« Projet "Culture et Bien-être" Enfance, jeunesse »

2 200 €

Cette action vise à développer des actions culturelles et sportives tout au long de l'année. Les adolescents et les jeunes du quartier seront amenés à vivre de nouvelles expériences collectivement et leur implication dans la programmation des différentes activités sera recherchée.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort et de la CAF pour un montant prévisionnel de 11 236 €.

➤ **VOLLEY BALL PEXINOIS**

« Initiation et formation à la citoyenneté
à l'éthique sportive »

2 000 €

Le club de Volley-ball propose des séances de pratique sportive, comme vecteur de lien social et d'apprentissage des règles d'éthique sportive. En 2024, ce sont 44 séances qui ont été organisées, pour près de 650 bénéficiaires. Le club est aujourd'hui bien repéré des habitants des quartiers prioritaires, ce qui favorise leur participation. Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2025 » visant à occuper positivement l'espace public.

Par ailleurs, les cofinancements de la Ville de Niort et du Département des Deux-Sèvres sont mobilisés pour un montant prévisionnel de 4 000 €.

THEMATIQUE 4 : Citoyenneté en action : réinventer le vivre ensemble

➤ **SERVICE D'ECRITURE PUBLIQUE (SEP) 79**

« Accompagner toutes les démarches administratives sur internet, favoriser l'accès aux droits et l'autonomie numérique et innover en allant vers les habitants des quartiers prioritaires »

6 000 €

Cette action vise à proposer un service d'écrivain public dans les trois quartiers prioritaires. Le service est gratuit pour les bénéficiaires. Il s'adresse à des personnes qui rencontrent des difficultés avec l'écriture, dans une optique de prise d'autonomie. Depuis fin 2021, l'action de l'écrivain public est complétée par celle d'une médiatrice numérique. En 2024, ce sont 329 personnes reçues en accompagnement individuel et 128 dans le cadre d'ateliers collectifs Déclic.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements du CCAS de Niort, de la CAF, du Département et de l'Etat pour le financement d'un emploi aidé, pour un montant prévisionnel global de 43 507 €.

➤ **CSC DE PART ET D'AUTRE** « L'été jeunesse 2025 » 5 500 €

Le CSC propose des animations avec un accueil de loisirs pour les 11-17 ans, ainsi qu'un accueil jeunes pour les 14-25 ans, pendant la période estivale. L'action vise plusieurs axes :

- Créer un cadre de confiance et d'épanouissement pour les jeunes ;
- Faire grandir les jeunes pour les préparer à devenir les citoyens de demain dans un contexte où le développement durable devient capital ;
- Favoriser l'ouverture à la culture et au sport pour les jeunes.

En 2025, le CSC propose de renouveler l'action en promouvant l'activité physique régulière chez les jeunes afin de cultiver l'esprit citoyen à travers des projets écologiques.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort et de la CAF pour un montant prévisionnel de 7 689 €.

➤ **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Chantier jeunesse du CSC de Part et d'Autre et du CSC Grand Nord » 935 €

Le Centre Socioculturel de Part et d'Autre, en lien avec le CSC Grand Nord, propose un chantier jeunesse durant une semaine du 7 au 11 juillet 2025. Ce chantier porte sur la réfection des murs en pierres sèches du jardin Vent d'Ouest, création d'un hôtel à insectes, fabrication de jeux en bois et peinture de chalets. A cette occasion, les jeunes apprendront à travailler en équipe, finaliser un chantier et acquérir des savoir-faire. S'agissant d'un travail en extérieur, ce chantier permettra également de travailler sur la nature et le bien-être. Une contrepartie financière, sous forme de crédits loisirs au CSC ou de chèques cadeaux multi-enseignes, sera donnée à chaque participant pour permettre de financer des loisirs (100 €/jeune). Le montant accordé tient compte de la déduction du reliquat non consommé de l'année 2024 (chantier réalisé sur une semaine et prévu sur 2 semaines).

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort et les fonds propres du CSC de Part et d'Autre pour un montant prévisionnel de 3 665 €.

➤ **MISSION DE PREVENTION SPECIALISEE** « Atelier Cin'Emma » 1 120 €

L'action consiste à proposer des soirées ciné-débats aux jeunes, en partenariat avec différents acteurs selon les thématiques (Mission Locale, Planning Familial, CSC, PSNA, Unis-Cité, ...). Les objectifs de l'action sont multiples : favoriser la mixité femmes/hommes et celle entre quartiers ; travailler l'empathie, la cohésion de groupe ; aborder différentes thématiques grâce au vecteur cinématographique. En 2024, 174 jeunes de 12 à 25 ans ont participé sur l'ensemble des actions. Pour 2025 l'action sera renforcée par une approche technique des métiers de l'audiovisuel et la rencontre de professionnels. Des séquences consacrées au public féminin seront également envisagées afin de renforcer leur participation et de libérer la parole lors des débats.

➤ **MISSION DE PREVENTION SPECIALISEE** « Atelier de rue Street art » 2 350 €

L'action consiste à assurer une veille artistique hebdomadaire sur l'espace public dans chaque quartier, inscrite sur une durée de 3 mois, afin de créer un RDV identifié par les jeunes et les habitants. L'action aura lieu le mercredi soir de 18h à 20h. La régularité est une condition sine qua non de sa réussite. Plusieurs lieux ont été repérés dans les quartiers pour déployer cette nouvelle action, et assurer la réalisation de fresques. L'action sur l'espace public participe à une occupation positive de l'espace public dans les quartiers.

THEMATIQUE 5 : Des quartiers attractifs et bien insérés dans le territoire

➤ **CIRQUE EN SCENE** « Un cirque dans mon quartier » 3 000 €

L'association diffuse auprès des enfants et des jeunes la pratique circassienne et déploie des actions de médiation culturelle. L'action comprend l'organisation de stages et des animations ponctuelles sur l'espace public dans le quartier de la Tour Chabot-Gavacherie.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, du Département, de la DRAC et du SDJES pour un montant prévisionnel de 4 229 €.

➤ **EN VIE URBAINE** « Festival En Vie Urbaine 2025 » 7 500 €

L'association En Vie Urbaine renouvelle en 2025 l'organisation de son festival de culture urbaine, du 14 au 16 août, pour une 17^{ème} édition. Ce festival est gratuit pour les participants. Depuis 2024, le festival a réintégré le quartier de la Tour Chabot Gavacherie et la place Louis Juvet. Il participera en amont au dispositif culturel de la Ville de Niort « les Mardis Apéro », le mardi 12 août. En amont du festival, des actions de médiation culturelle sont organisées dans le quartier prioritaire autour d'ateliers d'écriture, de beatbox, d'expression scénique, ... accompagnés par un artiste professionnel. Comme chaque année, l'organisation du festival est rendue possible par la mobilisation de nombreux bénévoles, dont beaucoup d'habitants du quartier. Les jeunes du quartier ayant participé aux ateliers d'écriture et d'expression scénique sont invités à présenter leur création sur la scène en avant-première d'artistes de renom.

Par ailleurs, le budget prévisionnel prévoit des cofinancements de nombreux partenaires (Ville de Niort, Département, Région, CAF, DRAC, DRJSCS, Aide parlementaire, CAMJI et autres établissements) pour un montant prévisionnel de 73 307 €.

➤ **CSC DU PARC** « Loisirs dans mon quartier et au-delà » 15 000 €

Le CSC propose aux habitants du quartier un programme d'animation toute l'année qui est renforcé pendant l'été avec des animations en pieds d'immeuble, des sorties, des après-midis ludiques en famille, des soirées. Des démarches « d'aller vers » sont organisées afin de susciter la participation. Le programme est construit par les professionnels et les habitants.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, du Département, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 50 778 €.

➤ **CSC GRAND NORD** « L'été dans le Grand Nord » 3 000 €

Le CSC propose des activités de loisirs en privilégiant le quartier du Pontreau/Colline Saint-André. Il s'agit de maintenir le lien avec les habitants durant la période estivale et de proposer des animations en pieds d'immeuble aux habitants qui ne partent pas en vacances. Des soirées conviviales, des sorties à la journée et des animations festives seront organisées dans le cadre d'une programmation détaillée, travaillée en amont avec les habitants. Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2025 » visant à occuper positivement l'espace public.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, de la DDETSPP et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 9 760 €.

- **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Le Préau : Un espace ludique au cœur du Clou Bouchet » 2 500 €

Cette action est mise en œuvre pendant les petites vacances scolaires dans la salle polyvalente du quartier Clou Bouchet qui est réaménagée pour accueillir les enfants de 0 à 7 ans et leurs parents. Des espaces ludiques organisés par tranches d'âges, et un coin parents pour favoriser les rencontres sont proposées aux participants. Pour favoriser la participation du plus grand nombre, le tarif d'entrée est de 1,50 €/demi-journée (gratuit pour les accompagnants).

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 6 318 €.

- **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Quartier d'été sur le Clou Bouchet » 6 925 €

Par cette action, l'objectif du CSC est de proposer des temps de loisirs l'été aux habitants du Clou Bouchet qui ne partent pas en vacances, en lien avec les souhaits qu'ils expriment. Le programme est varié pour répondre aux différents besoins et attentes : sorties familiales, sorties piscine, séances poney, animations sur l'espace public, organisation de soirées les vendredis sous le mode « guinguette ». Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2025 » visant à occuper positivement l'espace public.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 16 154 €.

- **CSC GRAND NORD** « Une programmation culturelle "Hors les Murs" » 3 000 €

L'action consiste à proposer pour le quartier du Pontreau/Colline Saint-André une programmation culturelle "Hors les murs", en pieds d'immeuble, ou en déambulation toute l'année. Les objectifs visés :

- Offrir aux habitants une offre culturelle diversifiée et adaptée à leurs envies ;
- Rendre accessible la culture en l'amenant au plus près du lieu de vie ;
- Donner envie de découvrir d'autres propositions, hors du quartier, par un accompagnement.

Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2025 » visant à occuper positivement l'espace public. Le financement de cette action s'inscrit dans un cadre pluriannuel 2024-2026 en réponse aux attentes nationales et à l'évaluation du précédent Contrat de ville.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 4 360 €.

- **CSC DU PARC** « Découverte culturelle » 2 500 €

L'objectif de cette action est de promouvoir la culture au sein du quartier, en suscitant la participation des habitants et l'ouverture du quartier à d'autres habitants par l'organisation d'expositions, d'ateliers de pratiques culturelles, et de sorties culturelles hors du quartier.

Le financement de cette action s'inscrit dans un cadre pluriannuel 2024-2026 en réponse aux attentes nationales et à l'évaluation du précédent Contrat de ville.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, du Département, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 12 393 €.

➤ **CSC DU PARC** « Ciné dans mon quartier » 4 000 €

Cette action vise à promouvoir la culture et le lien social à travers des projections de films en plein air et des séances de cinéma à caractère familial dénommées « ciné famille/goûter » diffusées dans la grande salle du CSC. Ces projections sont l'occasion de montrer également les « petites vidéos » réalisées par le CSC sur la vie du quartier. Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2025 » visant à occuper positivement l'espace public.

Le financement de cette action s'inscrit dans un cadre pluriannuel 2024-2026 en réponse aux attentes nationales et à l'évaluation du précédent Contrat de ville.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 11 059 €.

➤ **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Fonds de participation des habitants et PIIC » 7 031 €

Cette action vise à l'animation et l'accompagnement par le CSC de Part et d'Autre du fonds mis à disposition des habitants pour soutenir leurs initiatives collectives par une procédure souple et rapide. Ce fonds est destiné aux habitants des 3 quartiers prioritaires. Le soutien financier de chaque projet est limité à une hauteur maximum de 500 €. En 2024, ce sont 5 projets d'habitants qui ont ainsi été soutenus. Un jury composé de représentants associatifs, institutionnels et conseillers citoyens délibèrent sur le choix des projets, de manière réactive.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 7 362 €.

➤ **VENT D'OUEST** « Jardins solidaires et pluriels » 18 000 €

L'association assure une présence et une animation des jardins solidaires du Clou Bouchet, de la Tour Chabot Gavacherie, du Pontreau et du Quai de Belle-Ile. Les objectifs sont déclinés par jardin : ils visent à occuper positivement l'espace public en organisant dans les jardins des animations autour de thèmes variés, à promouvoir le compostage collectif, à assurer la distribution des productions de légumes. Les jardins sont aussi des outils de sensibilisation aux techniques de jardinage, et sont ouverts, dans une visée pédagogique à de nombreux groupes tels que les écoles, les EPAHD, les IME, France Alzheimer. Cette action s'inscrit dans le cadre de la programmation « rendez-vous d'été 2025 » visant à occuper positivement l'espace public.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, du Département, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 69 276 €.

➤ **CSC DE PART ET D'AUTRE** « Le jardin des partages et espace de vie du Clou Bouchet » 4 500 €

L'objectif de cette action est d'animer la place Auzanneau en intégrant le jardin partagé, par une présence quotidienne dans le jardin, en binôme avec l'association Vent d'Ouest. Diverses animations culturelles ou manuelles, en complément de l'activité de jardinage et l'animation du compostage sont également proposées.

Par ailleurs, sont mobilisés les cofinancements de la Ville de Niort, de la CAF et de l'Etat au titre des emplois aidés pour un montant prévisionnel de 15 369 €.

Le montant global des subventions attribuées ce jour par la CAN est de **147 811 €**.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Accorde les subventions ci-dessus énumérées et proposées par le Comité Technique du Contrat de Ville,
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer les conventions afférentes.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 73

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Romain DUPEYROU

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué